



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

[retour](#)

Question écrite n° 86392

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la question des démarches administratives initiées par les expatriés français lors de leur retour en France. Le rapport au Premier ministre sur « le retour en France des Français de l'étranger » du 21 juillet 2015 souligne les difficultés rencontrées par les Français expatriés à l'étranger choisissant de retour en France, et propose des mesures visant à faciliter leur retour en France en simplifiant notamment leur rapport avec les administrations. Les études réalisées démontrent une corrélation entre la durée d'expatriation des français à l'étranger et la complexité perçue par les intéressés dans leur parcours de retour. Les rapporteurs insistent notamment sur la nécessité d'améliorer le dialogue entre administrés et administration. Les Français établis hors de France ont fait connaître leur difficulté à joindre les administrations françaises par téléphone. En effet, les administrations joignables par des numéros spéciaux ne sont pas accessibles depuis l'étranger coupant ainsi le dialogue avec une partie de notre population expatriée. Il lui demande de veiller à rendre accessibles, depuis l'étranger, par téléphone toutes les administrations.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86392

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5809

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)